

Compte-Rendu de la réunion
du Conseil Municipal du Mercredi 23 décembre 2020
à 20 h 30 à la salle d'activités (cause COVID 19)

Date de la convocation : 18/12/2020

La réunion n'est pas publique en raison des circonstances actuelles de la crise sanitaire COVID 19

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur MIRAL Daniel, Maire

Nombre de CM présents : **10**

Absent : 1 absent excusé : Yannick BUCHON

Absents représentés : 0

Quorum : 6 – quorum atteint

Sont présents :

Daniel MIRAL –	Maire
Michel GUY –	1 ^{er} adjoint
Magalie CASTANIER –	2 ^{ème} adjoint
Alain ROUX –	3 ^{ème} adjoint
Julie FOUILLADE -	CM
Maurice POUILLE –	CM
Thomas BONNET –	CM
Etienne PORTALIER -	CM
Jérôme PITOT –	CM
Julien BEC –	CM

Secrétaire de séance désignée : CASTANIER Magalie

Ordre du jour

- 1/ Dossier Travaux abords de l'église – choix des entreprises
- 2/ Dossier divers tarifs 2021
- 3/ Pacte de gouvernance
- 4/ Motion Ligne Aubrac et Rats taupiers

Informations :

Travaux Sécurisation de Gaymond
DIA Course
Dossier voirie
Dossier reconnaissance catastrophe naturelle
Bornage place de l'église et Lacombe
Droits de Police du Maire (diverses compétences)

Dossier Travaux abords de l'église - Choix des entreprises

Monsieur le Maire informe que la commission d'appels d'offres s'est réunie le mardi 22 décembre 2020 pour l'attribution du marché des travaux des abords de l'église qui comprend deux lots :

- lot 1 : VRD, espaces verts
- lot 2 : Maçonnerie

TRAVAUX ABORDS DE L'EGLISE

Estimation prévisionnelle

LOT 1 : VRD, ESPACES VERTS	40 939,00
LOT 2 : MACONNERIE	84 775,00
	125 714,00

Résultats des offres

LOT 1

ROGER MARTIN	39 951,33
CASTEL	40 437,50
MARQUET	30 529,40

LOT 2

CONSTRUCTIONS MURATAISES	80 557,80
FABRE MENDE	122 110,00
SALVI	77 324,00
MARQUET	66 473,50
ROGER MARTIN	83 401,00
DURAND BRASSAC	96 989,00

La CAO du 22/12/2020 a attribué les lot 1 et 2 à l'Entreprise MARQUET

Au vu de l'analyse des offres le plan de financement devient le suivant :

LOT 1 MARQUET	30 529,40
LOT2 MARQUET	66 473,50
MAITRISE D'ŒUVRE	10 057,12
	107 060,02
TVA 20%	21 412,00
	128 472,02

SUBVENTION CD 15	15 000,00	14,00%
SUBVENTION C. REGIONAL	27 835,61	26,00%
SUBVENTION DSIL 30%	32 118,01	30,00%
		70,00%
AUTOFINANCEMENT	32 106,41	

Récupération en FCTVA **21 074,55**

Le conseil municipal, valide la décision de la CAO d'attribuer le marché : Lot 1 et Lot 2 à l'entreprise MARQUET ainsi que le nouveau plan de financement présenté.

Approbation à l'unanimité des membres présents – 10 Pour – Délibération à prendre

Actualisation de certains tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2021

Monsieur le Maire présente l'ensemble des tarifs communaux et propose d'augmenter certains tarifs.

Tarif Cantine :			Propositions 2021
	Actuel		
Enfant	2,65 €	2019	2,75 €
Adulte	5,65 €	2019	5,85 €
Service de l'eau :			
Branchement			
Compteur D15/20	470 €	2017	490 €
Compteur D25 (Déduction de 140€ de Taxe Aménagement)	570 €	2017	590 €
Fournitures PVC			
PVC 25	2,70 €	2016	2,85 €
PVC 32	3,20 €	2016	3,35 €
PVC 40	3,70 €	2016	3,90 €
Service Assainissement :			
Branchement	890,00€	2017	920,00 €
Valeur du Point	15,10 €	2017	15,40 €

Information importante : depuis de longues années, la commune reçoit de l'Agence Adour Garonne une subvention « aide épuratoire » liée à l'entretien de la lagune.

Cette prime qui, au départ était de 5000 € est devenue dégressive au fur et à mesure des années, pour atteindre 2000 €.

Pour 2020, cette subvention a été simplement supprimée (en raison du prix de l'eau appliqué au m3 par la commune, qui a été qualifié de trop bas).

Modification : sur la Facturation de l'eau et l'assainissement :

A partir du 1er janvier 2021, les factures d'eau et assainissement établies et calculées par la Mairie, seront adressées directement aux noms des propriétaires et non plus aux noms des locataires, lorsque l'habitation est louée.

A charge aux propriétaires de logements locatifs de répercuter sur leurs locataires respectifs.

Approbation à l'unanimité des membres présents – 10 Pour – 1 Délibération à prendre.

Pacte de gouvernance - Saint-Flour Communauté

Monsieur le Maire présente à l'assemblée municipale l'organisation de Saint-Flour communauté et son pacte de gouvernance, pour lequel, l'assemblée municipale doit se prononcer.

Le pacte de gouvernance de St-Flour Communauté est composé :

1/Conseil Communautaire

- 77 élus

- Il est présidé par la Présidente ou le 1^{er} VP

- **En cas d'absence : il peut être donné pouvoir à un autre élu communautaire ou à un suppléant**
- **1 réunion par mois en moyenne**

2/ Bureau Exécutif

- **17 membres**
 - **Il est présidé par la Présidente ou le 1^{er} VP**
 - **12 Vice-Présidents**
 - **5 membres délégués**
 - **1 réunion par semaine (lundi après-midi)**

3/Conférence des Maires

- **53 Maires**
 - **Elle est présidée par la Présidente ou le 1^{er} VP**

4/Commissions Thématiques

- **Chaque commission est composée de 14 membres**
 - **Elle est présidée par la Présidente, ou un VP + 1 membre du bureau**
 - **De 12 membres (élu communautaire ou conseil municipal non élu communautaire)**
 - **Un élu communautaire ou conseil municipal non élu communautaire peut siéger dans 3 commissions au maximum.**
 - **Chaque commission se réunira à minima deux fois par an ;**
 - **Les réunions des commissions ne sont pas publiques.**
 - **15 commissions ont été créées**
 - **Agriculture, forêt et alimentation**
 - **Culture et Patrimoine**
 - **Cycle de l'eau**
 - **Déchets**
 - **Développement communal, services aux communes et aux habitants**
 - **Economie, emploi et formation**
 - **Environnement et transition énergétique**
 - **Finances**
 - **Gens du voyage**
 - **Habitat et planification**
 - **Mobilité et transport scolaire**
 - **Politique éducative et sociale (petite enfance, enfance, jeunesse, aînés)**
 - **Santé**
 - **Sport et activités de pleine nature**
 - **Tourisme et Thermalisme**

5/Conférences Territoriales

- **Elles constituent une interface privilégiée entre les communes et l'intercommunalité**
- **Les modalités de fonctionnement seront fixées par le règlement intérieur**
- **Elles sont composées des maires et des élus du conseil communautaire des communes du périmètre**
 - **Les maires peuvent décider d'y associer des adjoints et des conseillers municipaux**

- *La présidente accompagnée des membres du bureau qui le souhaitent sont invités à y participer en fonction des sujets abordés ;*
- *La périodicité de ces commissions est une fois par semestre à minima ;*
- *5 Conférences territoriales sont créées :*
 - *Est (2 membres en commission),*
 - *Sud (2 membres en commission),*
 - *Ouest (2 membres en commission)*
 - *Centre (2 membres en commission)*
 - *Pôle Urbain (4 membres en commission)*

Conférence territoriale du pôle urbain :

- *5 Communes à savoir : Coren, Roffiac, Saint Flour, Saint Georges, Andelat*

6/Comités Consultatifs

- *Les comités consultatifs permanents sont reliés à l'exercice d'un service public, ils font office de comités d'usagers. Leur rôle est d'évaluer les services et proposer des pistes d'amélioration*
- *Les comités consultatifs « ad Hoc » : les commissions intercommunales peuvent solliciter la création d'un comité consultatif.*
- *Il est présidé par délégation de la Présidente par un Vice-Président ou conseiller délégué compétent*
 - *Ils sont ouverts aux conseillers communautaires, aux conseillers municipaux et à des personnes qualifiées*
 - *Leurs compositions sont fixées par délibération du conseil communautaire*

7/ Pacte financier et fiscal

- *Le pacte financier et fiscal doit permettre à la communauté de communes et à ses communes membres d'être en capacité de réaliser le futur projet de territoire qui fera l'objet de contractualisation.*
 - *Composition :*

Mrs Michel BROUSSE, Philippe DELORT, Philippe ESCHALIER, Jean Jacques MONLOUBOU, Daniel MIRAL
- *Le groupe de travail doit se réunir pour que la phase 1 du diagnostic financier et fiscal fasse l'objet d'une restitution en tout début d'année 2021.*

Le conseil municipal, après avoir délibéré, valide le pacte de gouvernance de Saint-Flour communauté et autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires.

Approbation à l'unanimité des membres présents – 10 Pour – 1 Délibération à prendre.

Motion Ligne Aubrac

Monsieur le Maire donne lecture d'une proposition de motion pour que vive la ligne de l'Aubrac

Approbation à l'unanimité des membres présents – 10 Pour – Délibération à prendre

Motion Rats Taupiers

Monsieur le Maire donne lecture d'une proposition de motion pour une opération de suppression des rats taupiers

Approbation à l'unanimité des membres présents – 10 Pour – Délibération à prendre

Questions diverses - Informations :

Travaux de sécurisation du village de Gaymond

Monsieur le Maire informe que la fin des travaux était prévue pour la semaine 50.
A ce jour, l'entreprise CHEVALIER n'a rien fait !

Dossier DIA / Maison Course Albisson

L'opération est en cours.

L'EPF-Smaf Auvergne a organisée le 2 décembre à 13 h 30, une visite de la maison. L'estimation faite correspond au prix de mise en vente par le propriétaire.

Dossier voirie

Monsieur le Maire informe que la maîtrise d'œuvre qui a été retirée à Saint-Flour Communauté, a été donc proposée au bureau d'études du CIT qui établira un dossier APS afin de déposer une demande de subvention DETR 2021.

Dossier de reconnaissance catastrophe naturelle

Monsieur le Maire informe que l'orage du 31 juillet 2020 a été reconnu « catastrophe naturelle » sur la commune d'Andelat, suite au dépôt d'un dossier, auprès des services préfectoraux, par la mairie.

Bornage place de l'église et Lacombe

Monsieur le Maire informe qu'une opération de bornage sera effectuée le 2 décembre 2020 par le cabinet géomètre Allo/Coudon : à l'église et à Lacombe.

Droits de police du Maire (diverses compétences)

Monsieur le Maire expose un projet d'arrêté municipal qui détermine, suite au renouvellement du conseil communautaire, les pouvoirs du Maire et ceux qui peuvent être donnés par délégation à la Présidente de Saint-Flour Communauté (notamment, la compétence sur les déchets ménagers, le SPANC, etc...)

Fin de la séance : 22 h 45

La secrétaire de séance,

.....